Compte rendu du forum interrégional « Quartiers Solidaires » Recommandations et priorités

Le deuxième forum interrégional « Quartiers Solidaires » a été organisé dans la continuité du premier forum de 2011, intitulé « Enseignements et perspectives », et s'est appuyé sur ses conclusions pour poursuivre la réflexion collective. Il a aussi une résonnance particulière car il marque le dixième anniversaire de « Quartiers Solidaires », fêté la même soirée.

Mots de bienvenue

Filip Uffer, directeur de Pro Senectute Vaud (PSVD).

En ouverture, M. Uffer présente les mots de bienvenue ainsi que la partie officielle, au nom des partenaires organisateurs : PSVD, la Fondation Leenaards et le Service des assurances sociales et de l'hébergement (SASH) du canton de Vaud. Monsieur Uffer fait un retour sur l'histoire de « Quartiers Solidaires » depuis 2002, incluant une période d'expérimentation jusqu'en 2007, qui a abouti à la formulation d'une méthodologie, puis à un développement plus large dans d'autres quartiers et une évolution constante de la méthodologie. En dix ans, le financement total de cette démarche dépasse les 6,8 millions de francs.

A l'heure actuelle, treize projets se déroulent dans neuf localités vaudoises, soit 99 activités recensées dans ce cadre. Au niveau des perspectives, M. Uffer relève trois éléments : l'adaptation de la méthodologie aux petites communes (« Villages Solidaires »), la recherche universitaire et le développement de la méthode « Quartiers Solidaires ».

Contexte et cadre général du forum

Alain Plattet, responsable de l'unité Travail social communautaire et Marion Zwygart, coordinatrice méthodologique, PSVD.

M. Plattet et Mme Zwygart projettent le film tourné lors du premier forum interrégional, en guise d'introduction et de bilan des premiers travaux de 2011.

Ils expliquent ensuite la construction du deuxième forum : pour travailler sur les cinq thématiques identifiées en 2011, cinq groupes de travail ouverts à l'ensemble des intéressés ont été constitués au printemps 2012, afin de trouver des solutions concrètes. Chaque thématique a été traitée lors de deux demi-journées, avec un expert propre au domaine et un animateur de PSVD. Ces séances ont permis de réfléchir en profondeur à ces thématiques et de formuler des propositions d'actions, sous forme de recommandations¹. Celles-ci constituent la base du présent forum, qui vise à les valider, les collectiviser, les prioriser et envisager les éléments nécessaires à leur mise

¹ Tous les documents sont disponibles sous : www.radix.ch/forum lien direct : http://www.radix.ch/index.cfm/D0EA5085-06C8-969E-5B939679ACCF4257/







en œuvre sur le terrain. Les ateliers de l'après-midi permettront de proposer des priorités à partir de ces cinq axes.

Thèmes

Les experts présentent les cinq thématiques et les recommandations mises en évidence par les groupes de travail. En résumé :

1. La coordination partenariale

Christian Wilhelm, consultant expert, Fondation RADIX.

M. Wilhelm relève les éléments importants pour travailler en partenariat :

- besoin de conditions cadres favorables, comme des politiques locales (aînés, jeunesse, migrants,...) ou l'existence de personnes relais;
- prise de contacts, information et implication sont recommandées pour une bonne articulation des pouvoirs;
- les processus gagnent aussi à favoriser l'ouverture et à soigner les liens en évitant les attitudes contre-productives.

2. L'autonomisation ou le passage de témoin

Christian Jöhr, adjoint de direction du service social, co-responsable de l'action communautaire et des espaces de quartier et coordinateur d'un contrat de quartier en Ville de Genève.

M. Jöhr présente les éléments importants à la fin d'un processus « Quartiers Solidaires » :

- lors du passage de témoin, une réflexion doit avoir lieu sur la notion d'engagement (bien commun, domaine du social, citoyenneté et bénévolat) ;
- la responsabilité du mandant (subsidiarité, rôle de l'Etat) ;
- l'autonomie (faire vivre le projet, le laisser mourir ?) et
- les étapes du processus, qui doivent être annoncées et clarifiées,
- la communication des aspects politiques, financiers, professionnels.

Le groupe recommande une gestion en continu des responsabilités communes, à travers une association ou un autre type de structure communautaire et un « contrat » qui spécifie les forces de travail, le budget, un cahier des charges et la répartition des tâches.

3. L'impact de « Quartiers Solidaires » sur l'intégration sociale et les déterminants sociaux de la santé

René Goy, directeur adjoint et responsable du secteur Action sociale, PSVD.

- M. Goy rappelle l'objectif lié au groupe de travail : renforcer le système d'indicateurs actuellement utilisés dans la méthode « Quartiers Solidaires » par des indicateurs centrés sur la santé et ses déterminants sociaux, en décrivant les niveaux d'implication de chaque acteur. Les recommandations au niveau méthodologique sont de :
 - mesurer l'impact des actions sur la santé par l'utilisation combinée de trois modèles d'indicateurs,







de clarifier, au niveau opérationnel, comment impliquer les différents acteurs dans l'utilisation de ce modèle.

4. La formation aux pratiques communautaires :

Olivier Taramarcaz, coordinateur romand formation et culture, Pro Senectute Suisse.

- M. Taramarcaz présente les recommandations articulées par le groupe de travail sur la formation:
 - créer des espaces d'échanges entre habitants et politiques ;
 - organiser des formations pratiques en situation, dans les « quartiers solidaires », favorisant une identification ou une réappropriation de son quartier;
 - fournir les transferts de compétences et d'expériences ;
 - documenter l'histoire des actions communautaires (dossiers/photos/films/autres).

5. « Quartiers Solidaires » vers une méthodologie tous publics

Anne-Catherine Crisinel Merz, responsable du secteur jeunesse et EnVie de quartier, Ville de Nyon.

Mme Crisinel Merz montre qu'en réalité, différentes méthodologies devraient être développées selon les publics, qu'il s'agit d'articuler selon des moments clés.

L'exemple d'un processus jeunes et familles parallèle à « Quartiers Solidaires » est présenté, ainsi que l'importance de travailler avec les réseaux et les autres associations actives.

Ateliers

Mme Zwygart et M. Plattet présentent le déroulement des ateliers interactifs : les participants ont été répartis dans les cinq ateliers de leur choix, animés par PSVD. Pendant une heure et demie, ils sont chargés d'évaluer la faisabilité des recommandations (trois à cinq par atelier), d'imaginer les formes de leur mise en œuvre et les besoins qui y sont liés. Ces éléments sont discutés en collectif à la fin de l'atelier, pour fixer des priorités, présentées en assemblée plénière.

Synthèse en plénière : les résultats

Atelier 1: la coordination partenariale

- 1. Formaliser et communiquer sur les activités et groupes, et veiller à laisser des traces.
- 2. Organiser des rencontres thématiques et conviviales par communautés, inter-groupes, interquartiers ; organiser des rencontres publiques avec des stands et des débats.
- 3. Etre un acteur, un partenaire local pour le débat citoyen et les projets de la commune et des institutions.
- 4. Créer une articulation entre les souhaits et rêves des habitants et le cadre réel : établir des espaces permettant la naissance d'idées nouvelles et spontanées, de rituels et des moyens (local, budget, pérennité).







Atelier 2: l'autonomisation ou le passage de témoin»

Les principes essentiels pour une autonomisation sont :

- 1. Des buts communs, des valeurs éthiques partagées d'ouverture, de solidarité, d'égalité, un contrat moral et des liens.
- 2. La reconnaissance de la structure autonomisée par les pouvoirs publics et les partenaires.
- 3. Un accompagnement professionnel suffisant pour maintenir le cap et offrir un appui méthodologique. Plusieurs habitants soulignent l'importance que ce suivi soit assuré par PSVD, soit sous la forme de présence continue, soit par un coaching, à un rythme défini et avec un bilan annuel.
- 4. La définition et l'assurance d'une diversité de compétences, de ressources, la proposition de formations selon les besoins.
- 5. L'identification de la structure autonomisée à un lieu.

Atelier 3: l'impact de « Quartiers Solidaires » sur l'intégration sociale et les déterminants sociaux de la santé

Les priorités pour le groupe ressources : accroître la confiance, la reconnaissance et la compréhension entre les acteurs associatifs, administratifs et politiques ; assurer le « service après-vente ».

Les priorités pour le groupe stratégique : suivre le « bon processus », soit : l'identification des besoins, la formulation des demandes, le diagnostic et la restitution.

Les priorités pour le groupe de coordination : disposer d'une liste d'indicateurs prioritaires.

Les priorités des habitants impliqués : se centrer sur le développement du lien social, par l'activité physique et le mouvement, l'entraide et le sentiment d'utilité sociale.

Les priorités pour la plate-forme interrégionale : sensibilisation aux prestations existantes et aux programmes locaux et régionaux de promotion de la santé.

Atelier 4: la formation aux pratiques communautaires

- 1. Favoriser les rencontres entre les groupes ressources, habitants et stratégique pour des espaces d'échanges.
- 2. Pour l'identification au quartier et la documentation de son histoire : repérer les éléments constitutifs d'une identité potentielle et commune. Identifier les mécanismes identitaires et leurs représentations.
- 3. Transfert de compétences et d'expériences : nouer des liens entre différents « quartiers solidaires » et les associations locales.

Atelier 5: « Quartiers Solidaires » vers une méthodologie tous publics

- 1. Pour les grandes communes, possibilité de créer un poste de répondant communal pour le quartier, en collaboration avec le TSHM,
- 2. Pour les petites communes et les « villages solidaires » ce coordinateur reste à trouver.
- 3. Le coordinateur doit être neutre, tous publics et professionnel.
- 4. Dans les quartiers autonomisés, la formation continue permet de rester en lien avec la « philosophie » communautaire.







5. Construction de partenariats extérieurs (région et canton) pour les petites communes dans lesquelles peu d'associations et d'institutions, susceptibles d'être les partenaires ressources du projet, sont présentes.

Synthèse générale

En reprenant les différentes priorités mises en évidence dans chaque atelier, il est possible de regrouper certains éléments et d'esquisser des grandes lignes d'action, dont voici les principales :

> Organiser le lien entre les projets « Quartiers Solidaires » et la commune

La gestion et la clarification du lien avec la commune est un élément essentiel, pour différents groupes, durant le processus et lors de l'autonomisation ou de la collaboration avec d'autres publics.

Le choix d'une personne relais ou d'un coordinateur lié à la commune semble être une bonne solution, pour autant qu'il soit neutre, tous publics et professionnel. Dans les grandes communes, un répondant communal pour le quartier, en collaboration avec le TSHM, est envisageable; pour les petites communes et les « villages solidaires », ce coordinateur reste à trouver et la construction de partenariats extérieurs peut être une solution pour constituer le groupe ressources.

Au niveau des priorités pour les groupes ressources : il faut veiller à accroître la confiance. La reconnaissance et la compréhension entre acteurs associatifs, administratifs et politiques. Un travail reste à faire pour ajuster mutuellement les modes de fonctionnement et gérer les rapports de pouvoir. Le processus doit être accompagné durablement afin d'assurer l'ancrage des collaborations.

Concernant les priorités pour le groupe stratégique: il faut suivre la bonne procédure, soit : l'identification des besoins, la formulation des demandes, le diagnostic, la restitution pour une implication et une mise en projets.

> Un groupe de coordination local qui favorise la mobilisation sociale, identifie et mobilise le potentiel social

Pour que la méthode « Quartiers Solidaires » et les « quartiers solidaires » vivent sur le long terme, il faut une reconnaissance de la structure autonomisée (pouvoirs publics, partenaires...), et un accompagnement professionnel suffisant pour maintenir le cap et offrir un appui.

Concrètement, la structure autonomisée a besoin d'être identifiée à un lieu.

Il est nécessaire pour les habitants et le groupe de coordination local de définir des buts communs et de partager des valeurs éthiques d'ouverture, de solidarité, d'égalité, un contrat moral et des liens.

Il est essentiel de repérer les éléments constitutifs d'une identité commune potentielle et d'identifier les mécanismes identitaires et leurs représentations, en explorant et documentant l'histoire du quartier, de ses acteurs et du processus pour. Il s'agit de formaliser et de communiquer sur les activités et les groupes, afin de veiller à laisser des traces.

Enfin, il est primordial de définir et d'assurer une diversité de compétences, de ressources, et de proposer des formations.







> D'un « quartier solidaire » à un projet autonome

Pour renforcer la démarche et les partenariats, une priorité consiste à organiser des rencontres thématiques par communautés. Un « quartier solidaire » peut aussi devenir un acteur du débat citoyen et un partenaire pour les projets de la commune ou des institutions. Il faut oser le débat public, aller à la rencontre des gens avec des stands et des débats, mais aussi favoriser les rencontres avec des temps conviviaux inter-groupes (groupes ressources, habitants et stratégique) et inter-quartiers, en ménageant des espaces propices à la créativité d'idées en rapport avec les besoins, à l'accueil de nouvelles personnes, à l'instauration de rituels et à la mise en place de moyens pérennisés (local, budget, accompagnement).

> Au niveau interrégional : utiliser les ressources existantes et nouer des liens

L'ouverture du quartier à ses partenaires doit aussi se faire sur le plan régional. Il est conseillé de nouer des liens entre les quartiers solidaires et les associations locales.

Par ailleurs, un travail de sensibilisation aux prestations existantes est à réaliser pour faciliter l'accès aux offres communales et cantonales, dans différents domaines tels que les droits sociaux, les programmes de promotion de la santé, les programmes d'intégration sociale et/ou professionnelle et les offres d'animation.

Enfin, dans les quartiers autonomisés, la formation continue permet de rester en lien avec la « philosophie » communautaire.

Au niveau des ressources, il s'agit d'identifier et de recenser les besoins, les activités existantes et les compétences, par une démarche participative. Une coordination est aussi nécessaire.

RADIX et PSVD, 27 novembre 2012.



